



**PROCÈS-VERBAL DU CONGRÈS ANNUEL DES 21 ET 22  
AVRIL 2018 DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ  
SYNDICALE ÉTUDIANTE**

**Lieu**  
Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches  
5000, boulevard des Gradins  
Québec (Québec)

**Heure**  
9h00

**COORDONNÉES DU BUREAU DE L'ASSÉ**

2065 rue Parthenais B.P. 383

Montréal, Qc, H2K 3T1

Tél : 514-390-0110

Courriel: [webmestre@asse-solidarite.qc.ca](mailto:webmestre@asse-solidarite.qc.ca)

Web : [www.asse-solidarite.qc.ca](http://www.asse-solidarite.qc.ca)

# Table des Matières

1. Procédures d'ouverture.....	3
1.1. Ouverture.....	3
1.2. Animation.....	3
1.3. Ordre du jour.....	3
1.4. Adoption de procès-verbaux.....	4
2. Bilan.....	4
3. Femmes.....	5
4. Élections.....	5
5. Finances.....	6
6. Plan d'action.....	7
7. Revendications.....	17
8. Avis de motion.....	18
8.1. Dépôt des avis de motion.....	18
8.2. Traitement des avis de motion.....	19
9. Varia.....	20
10. Fermeture.....	20
Annexe A : Budget 2018-2019 de l'ASSÉ.....	21

## 1. PROCÉDURES D'OUVERTURE

### 1.1. Ouverture

#### 1.1.1. Ouverture à 10h07.

*Proposée par : AÉMSP-UQAM*

*Appuyée par : AFÉA-UQAM*

*Adoptée à l'unanimité*

### 1.2. Animation

1.2.1. Qu'Éric Faucher, Geneviève Jacob, Pascal Rheault, s'occupent respectivement du secrétariat, de l'animation, des tours de parole pour le samedi.

Qu'Éric Faucher, Élisabeth BÉfort-Doucet, Emmanuel Guay et Pascal Rheault s'occupent respectivement du secrétariat, de l'animation, des tours de parole et du senti, pour le dimanche.

*Proposée par : AÉMSP-UQAM*

*Appuyée par : Conseil Exécutif*

*Adoptée à l'unanimité*

### 1.3. Ordre du jour

#### 1.3.1. Que l'ordre du jour soit le suivant :

« 1. Procédures d'ouverture

    1.1. Ouverture

    1.2. Animation

1.3. Ordre du jour

1.4. Adoption de procès-verbaux

2. Bilan

3. Femmes

4. Élections

5. Finances

6. Plan d'action

7. Revendications

8. Avis de motion

8.1. Dépôt des avis de motion

8.2. Traitement des avis de motion

9. Varia

10. Fermeture »

*Proposée par : Conseil Exécutif*

*Appuyée par : AGEPP-UL*

*Adoptée à l'unanimité*

**1.4. Adoption de procès-verbaux**

**1.4.1. Que l'on adopte le procès-verbal du Congrès Hivernal des 24 et 25 février 2018.**

*Proposée par : Conseil de Coordination*

*Appuyée par : AÉÉH-UL*

*Adoptée à l'unanimité*

**2. BILAN**

**2.1. Que l'on tienne un tour de table sur l'année qui vient de se terminer d'une durée maximale de 2 minutes par association.**

Que ce tour de table soit précédé d'un temps de préparation de 5 minutes.

*Proposée par : Conseil Exécutif*

*Appuyée par : ADEPUM*

*Adoptée à l'unanimité*

**2.2. Que le CoCo fasse le bilan du travail effectué par l'équipe nationale.**

*Proposée par : Conseil Exécutif*

*Appuyée par : AGEETUL*

**2.2.1. Amendement : D'ajouter « suivi d'une période de question et réponses de 15 minutes » à la fin de la proposition.**

*Proposée par : Conseil Exécutif*

*Appuyée par : ADEPUM*

*Adoptée à l'unanimité*

*Retour sur la principale telle qu'amendée (1x) :*

**2.2. Que le CoCo fasse le bilan du travail effectué par l'équipe nationale suivi d'une période de question et réponses de 15 minutes.**

*Proposée par : Conseil Exécutif*

*Appuyée par : AGEETUL*

*Adoptée à l'unanimité*

**2.3. Que l'on fasse un tour de table sur le sujet des négociations et les relations avec les administrations concernant la politique 151 sur les violences à caractère sexuel.**

*Proposée par : SOGÉÉCOM*

*Appuyée par : AFÉA-UQAM*

*Adoptée à l'unanimité*

### **3. FEMMES**

**3.1. Que l'on tienne des caucus non-mixtes hommes/femmes/DOISG d'une durée d'une heure sur la campagne annuelle qui vient de se terminer.**

**Que ces caucus soient suivis d'un retour en congrès de 5 minutes par caucus.**

*Proposée par : Conseil de Coordination*

*Appuyée par : AGEELG*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée : Pause de 45 minutes pour le repas.**

*Proposée par : ABEILL*

*Appuyée par : AÉMSP-UQAM*

*Adoptée à l'unanimité*

### **4. ÉLECTIONS**

**4.1. Que l'on entre en procédures d'élections.**

*Proposée par : Conseil Exécutif*

*Appuyée par : AGEPP-UL*

*Adoptée à l'unanimité*

**Candidature de Dorian Desjardins-Leclerc au Poste de Secrétaire aux Communications.**

*Adoptée à l'unanimité*

**Candidature de Hassan Saab au poste de Secrétaire aux Relations Internes.**

*Adoptée à l'unanimité*

**Candidature de Mireille Allard au poste de Secrétaire aux Finances.**

*Adoptée à l'unanimité*

Candidature de Jason F. Ortmann au poste de Secrétaire aux Relations Internes.

*Adoptée à l'unanimité*

Candidature de Marion Miller au Comité Formation.

*Adoptée à l'unanimité*

## **5. FINANCES**

5.1. Que l'on tienne un temps de lecture de 5 minutes pour le texte : « Réflexion sur l'avenir des finances de l'ASSÉ ».

Que Mireille Allard ait un droit de parole pour la durée du point « Finances ».

*Proposée par : Conseil Exécutif*

*Appuyée par : ABEILL*

*Adoptée à l'unanimité*

5.2. Que le conseil exécutif fasse une présentation de 20 minutes sur la proposition de budget 2018-19.

Que cette présentation soit suivie d'une plénière de 20 minutes sur ce budget.

*Proposée par : Conseil Exécutif*

*Appuyée par : AGEPP-UL*

*Adoptée à l'unanimité*

5.3. Que l'on adopte le budget tel que présenté en Annexe A du présent procès-verbal.

*Proposée par : Conseil Exécutif*

*Appuyée par : AÉMSP-UQAM*

*Adoptée à l'unanimité*

5.4. Que l'on tienne un tour de table de deux minutes par association étudiante sur l'état de paiement de leurs cotisations et leurs frais d'instances de même que sur les moyens qu'elles comptent prendre prochainement pour rembourser les sommes qu'elles doivent à l'ASSÉ.

*Proposée par : ADÉPUM*

*Appuyée par : ABEILL*

**Proposition dilatoire :** Laisser sur la table la principale 5.4.

*Proposée par : AÉMSP-UQAM*

*Appuyée par : AFESH-UQAM*

**Proposition privilégiée :** Pause de 15 minutes.

*Proposée par : SOGÉÉCOM*

*Appuyée par : AÉÉH-UL*

*Adoptée à l'unanimité*

*Retour sur la proposition dilatoire :*

**Proposition dilatoire :** Laisser sur la table la principale 5.4.

*Proposée par : AÉMSP-UQAM*

*Appuyée par : AFESH-UQAM*

*Pour : 7          Contre : 7          Abstentions : 16*

*Rejetée à majorité*

*Retour sur la principale :*

**5.4.** Que l'on tienne un tour de table de deux minutes par association étudiant sur l'état de paiement de leurs cotisations et leurs frais d'instances de même que sur les moyens qu'elles comptent prendre prochainement pour rembourser les sommes qu'elles doivent à l'ASSÉ.

*Proposée par : ADÉPUM*

*Appuyée par : ABEILL*

*Adoptée à l'unanimité*

**5.5.** Que l'on fasse une plénière de 60 minutes sur l'avenir des finances de l'ASSÉ.

*Proposée par : AÉMSP-UQAM*

*Appuyée par : AFESH-UQAM*

**5.5.1. Amendement :** Ajouter : « Que cette plénière soit précédée d'un point de présentation de 15 minutes sur l'état actuel des finances par la permanence de l'ASSÉ. »

*Proposée par : Conseil Exécutif*

*Appuyée par : ABEILL*

*Adoptée à l'unanimité*

*Retour sur la principale telle qu'amendée (1x) :*

**5.5.** Que l'on fasse une plénière de 60 minutes sur l'avenir des finances de l'ASSÉ.

Que cette plénière soit précédée d'un point de présentation de 15 minutes sur l'état actuel des finances par la permanence de l'ASSÉ.

*Proposée par : AÉMSP-UQAM*

*Appuyée par : AFESH-UQAM*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée :** Pause de 20 minutes.

*Proposée par : Conseil Exécutif*

*Appuyée par : AGECD*

*Adoptée à l'unanimité*

## **6. PLAN D'ACTION**

**6.1.** Que l'on tienne des caucus non-mixtes cégep/université d'une durée de 60 minutes sur la campagne 2018-2019 suivie d'une période de retour de 5 minutes par caucus.

*Proposée par : AGEBdeB*

*Appuyée par : ADEPUM*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée : Huis clos médiatique pour la durée du Congrès.**

*Proposée par : ADÉPUM*

*Appuyée par : AFÉA-UQAM*

*Adoptée à l'unanimité*

**6.2. Que l'on tienne une plénière d'une heure portant sur le sujet de la prochaine campagne annuelle de l'ASSÉ.**

*Proposée par : AFESH-UQAM*

*Appuyée par : AÉÉH-UL*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée : Terminer les tours de paroles de la plénière**

*Proposée par : ABEILL*

*Appuyée par : AGEPP-UL*

*Adoptée à l'unanimité*

**6.3. Considérant qu'un hybride de plusieurs campagnes annuelles n'est pas souhaitable politiquement.**

**Que l'on tienne un vote indicatif sur la prochaine campagne annuelle de l'ASSÉ;**

**Que les délégations aient 3 choix : une campagne contre la marchandisation de l'éducation, une campagne pour la rémunération des stages et l'abstention;**

**Que l'adoption de ce vote indicatif représente la volonté des associations à trancher clairement entre les deux campagnes discutées ci-dessus et dans les caucus.**

*Proposée par : AFESH-UQAM*

*Appuyée par : ADEPUM*

**6.3.1. Amendement : D'ajouter : « Que les délégué-e-s puissent se prononcer en faveur de plus d'une option en concordance avec les mandats et positions de leur association étudiante. »**

*Proposée par : ABEILL*

*Appuyée par : ADEPUL*

*Pour : 4*

*Contre : 19*

*Abstentions : 6*

*Rejetée à majorité*

*Retour sur la principale :*

**6.3. Considérant qu'un hybride de plusieurs campagnes annuelles n'est pas souhaitable politiquement.**

**Que l'on tienne un vote indicatif sur la prochaine campagne annuelle de l'ASSÉ;**

**Que les délégations aient 3 choix : une campagne contre la marchandisation de l'éducation, une campagne pour la rémunération des stages et l'abstention;**

**Que l'adoption de ce vote indicatif représente la volonté des associations à trancher clairement entre les deux campagnes discutées ci-dessus et dans les caucus.**

*Proposée par : AFESH-UQAM*

*Appuyée par : ADEPUM*

*Adoptée à l'unanimité*

**6.4.** *Considérant le 3e principe de l'ASSÉ (Pour un réseau d'éducation public, libre de toute ingérence de l'entreprise privée, y compris la sous-traitance),*

*Considérant que le plus récent budget provincial prévoit :*

- 120 millions \$ pour la « modernisation de l'éducation »
- 20 millions \$ d'investissement dans les CCTT (Centres collégiaux de transfert de technologie)
- 98 millions \$ pour la publicité et le recrutement d'étudiant-e-s étranger-e-s;

*Considérant que tous ces investissements sont parfaitement cohérents avec la volonté affichée des récents gouvernements de rapprocher le secteur des entreprises privées des établissements d'enseignement et d'adapter la formation aux besoins du marché mondial;*

*Considérant que les stages non rémunérés dans le cadre de la formation postsecondaire sont une forme de marchandisation et de privatisation de l'éducation.*

*Considérant qu'un gouvernement néolibéral, qu'il soit minoritaire ou majoritaire, sera élu à l'automne prochain et qu'il risque fortement d'amplifier ces mesures,*

Que la campagne annuelle de l'ASSÉ 2018-2019 soit contre la marchandisation de l'éducation

Que l'ASSÉ entame une escalade des moyens de pressions pour lutter contre la privatisation progressive du système d'éducation québécois

Que l'ASSÉ souligne le lien fort entre les mesures d'austérité des dernières années et la porte laissée toute grande au privé pour s'ingérer financièrement dans l'éducation post-secondaire.

Que l'ASSÉ ait une approche méfiante vis-à-vis de la formule Trial proposée par le gouvernement concernant les CCTT, qui semble une fois de plus être une formule d'ingérence du privé dans le réseau collégial

Que l'ASSÉ réitère son opposition à toute forme de hausse des frais de scolarité, y compris la modulation de ces derniers.

Que l'ASSÉ réitère sa revendication pour la rémunération de tous les stages et appuie la campagne des Comités Unitaires sur le Travail Étudiant (CUTE).

*Proposée par : ADEPUM*

*Appuyée par : ABEILL*

**Proposition privilégiée : Pause de 10 minutes.**

*Proposée par : SOGÉÉCOM*

*Appuyée par : ABEILL*

*Pour : 5          Contre : 4          Abstentions : 6*

*Adoptée à majorité*

**Proposition privilégiée : Pause de 20 minutes.**

*Proposée par : Conseil Exécutif*

*Appuyée par : AFÉA-UQAM*

*Adoptée à l'unanimité*

**Proposition privilégiée : Plénière de 30 minutes sur la principale 6.4.**

*Proposée par : ABEILL*

*Appuyée par : AFÉA-UQAM*

*Adoptée à l'unanimité*

**6.4.1. Amendement :** Ajouter : « Que le slogan de la campagne soit décidé au CoCo du mois de juin. Que les suggestions de slogan soient envoyées au Conseil Exécutif d'ici là. »

*Proposée par : Conseil Exécutif*

*Appuyée par : AFÉA-UQAM*

*Adoptée à l'unanimité*

*Retour sur la principale telle qu'amendée (1x) :*

**6.4.** *Considérant le 3e principe de l'ASSÉ (Pour un réseau d'éducation public, libre de toute ingérence de l'entreprise privée, y compris la sous-traitance),*

*Considérant que le plus récent budget provincial prévoit :*

*- 120 millions \$ pour la « modernisation de l'éducation »*

*- 20 millions \$ d'investissement dans les CCTT (Centres collégiaux de transfert de technologie)*

*- 98 millions \$ pour la publicité et le recrutement d'étudiant-e-s étranger-e-s;*

*Considérant que tous ces investissements sont parfaitement cohérents avec la volonté affichée des récents gouvernements de rapprocher le secteur des entreprises privées des établissements d'enseignement et d'adapter la formation aux besoins du marché mondial;*

*Considérant que les stages non rémunérés dans le cadre de la formation postsecondaire sont une forme de marchandisation et de privatisation de l'éducation.*

*Considérant qu'un gouvernement néolibéral, qu'il soit minoritaire ou majoritaire, sera élu à l'automne prochain et qu'il risque fortement d'amplifier ces mesures,*

Que la campagne annuelle de l'ASSÉ 2018-2019 soit contre la marchandisation de l'éducation

Que l'ASSÉ entame une escalade des moyens de pressions pour lutter contre la privatisation progressive du système d'éducation québécois

Que l'ASSÉ souligne le lien fort entre les mesures d'austérité des dernières années et la porte laissée toute grande au privé pour s'ingérer financièrement dans l'éducation post-secondaire.

Que l'ASSÉ ait une approche méfiante vis-à-vis de la formule Trial proposée par le gouvernement concernant les CCTT, qui semble une fois de plus être une formule d'ingérence du privé dans le réseau collégial

Que l'ASSÉ réitère son opposition à toute forme de hausse des frais de scolarité, y compris la modulation de ces derniers.

Que l'ASSÉ réitère sa revendication pour la rémunération de tous les stages et appuie la campagne des Comités Unitaires sur le Travail Étudiant (CUTE).

Que le slogan de la campagne soit décidé au CoCo du mois de juin. Que les suggestions de slogan soient envoyées au Conseil Exécutif d'ici là.

*Proposée par : ADEPUM*

*Appuyée par : ABEILL*

**6.4.2. Amendement :** Que l'on ajoute après le 4<sup>e</sup> « Que » : « Que l'ASSÉ rappelle le rôle de l'importance des cégeps dans le cheminement scolaire des étudiantes et étudiants du Québec et se positionne contre toute forme d'attaque à la formation générale. »

Que l'on ajoute après « modulation de ces derniers » : « notamment visant les étudiantes étrangères et étudiants étrangers. ».

*Proposée par : AGEbdeB*

*Appuyée par : ADÉPUM*

*Adoptée à l'unanimité*

*Retour sur la principale telle qu'amendée (2x) :*

**6.4.** *Considérant le 3e principe de l'ASSÉ (Pour un réseau d'éducation public, libre de toute ingérence de l'entreprise privée, y compris la sous-traitance),*

*Considérant que le plus récent budget provincial prévoit :*

*- 120 millions \$ pour la « modernisation de l'éducation »*

*- 20 millions \$ d'investissement dans les CCTT (Centres collégiaux de transfert de technologie)*

*- 98 millions \$ pour la publicité et le recrutement d'étudiant-e-s étranger-e-s;*

*Considérant que tous ces investissements sont parfaitement cohérents avec la volonté affichée des récents gouvernements de rapprocher le secteur des entreprises privées des établissements d'enseignement et d'adapter la formation aux besoins du marché mondial;*

*Considérant que les stages non rémunérés dans le cadre de la formation postsecondaire sont une forme de marchandisation et de privatisation de l'éducation.*

*Considérant qu'un gouvernement néolibéral, qu'il soit minoritaire ou majoritaire, sera élu à l'automne prochain et qu'il risque fortement d'amplifier ces mesures,*

Que la campagne annuelle de l'ASSÉ 2018-2019 soit contre la marchandisation de l'éducation

Que l'ASSÉ entame une escalade des moyens de pressions pour lutter contre la privatisation progressive du système d'éducation québécois

Que l'ASSÉ souligne le lien fort entre les mesures d'austérité des dernières années et la porte laissée toute grande au privé pour s'ingérer financièrement dans l'éducation post-secondaire.

Que l'ASSÉ ait une approche méfiante vis-à-vis de la formule Trial proposée par le gouvernement concernant les CCTT, qui semble une fois de plus être une formule d'ingérence du privé dans le réseau collégial.

Que l'ASSÉ rappelle le rôle de l'importance des cégeps dans le cheminement scolaire des étudiantes et étudiants du Québec et se positionne contre toute forme d'attaque à la formation générale.

Que l'ASSÉ réitère son opposition à toute forme de hausse des frais de scolarité, y compris la modulation de ces derniers notamment visant les étudiantes étrangères et étudiants étrangers.

Que l'ASSÉ réitère sa revendication pour la rémunération de tous les stages et appuie la campagne des Comités Unitaires sur le Travail Étudiant (CUTE).

Que le slogan de la campagne soit décidé au CoCo du mois de juin. Que les suggestions de slogan soient envoyées au Conseil Exécutif d'ici là.

*Proposée par : ADEPUM*

*Appuyée par : ABEILL*

**6.4.3. Amendement :** Que l'on ajoute à la proposition, après « soit contre la marchandisation de l'éducation » : « dans une optique intersectionnelle qui touche principalement les personnes immigrantes, les personnes racisées, les personnes DOISG ainsi que les femmes. »

*Proposée par : SOGÉÉCOM*

*Appuyée par : AGEPPP-UL*

*Adoptée à l'unanimité*

*Retour sur la principale telle qu'amendée (3x) :*

**6.4.** *Considérant le 3e principe de l'ASSÉ (Pour un réseau d'éducation public, libre de toute ingérence de l'entreprise privée, y compris la sous-traitance),*

*Considérant que le plus récent budget provincial prévoit :*

- 120 millions \$ pour la « modernisation de l'éducation »
- 20 millions \$ d'investissement dans les CCTT (Centres collégiaux de transfert de technologie)
- 98 millions \$ pour la publicité et le recrutement d'étudiant-e-s étrangèr-e-s;

Considérant que tous ces investissements sont parfaitement cohérents avec la volonté affichée des récents gouvernements de rapprocher le secteur des entreprises privées des établissements d'enseignement et d'adapter la formation aux besoins du marché mondial;

Considérant que les stages non rémunérés dans le cadre de la formation postsecondaire sont une forme de marchandisation et de privatisation de l'éducation.

Considérant qu'un gouvernement néolibéral, qu'il soit minoritaire ou majoritaire, sera élu à l'automne prochain et qu'il risque fortement d'amplifier ces mesures,

Que la campagne annuelle de l'ASSÉ 2018-2019 soit contre la marchandisation de l'éducation dans une optique intersectionnelle qui touche principalement les personnes immigrantes, les personnes racisées, les personnes DOISG ainsi que les femmes.

Que l'ASSÉ entame une escalade des moyens de pressions pour lutter contre la privatisation progressive du système d'éducation québécois

Que l'ASSÉ souligne le lien fort entre les mesures d'austérité des dernières années et la porte laissée toute grande au privé pour s'ingérer financièrement dans l'éducation post-secondaire.

Que l'ASSÉ ait une approche méfiante vis-à-vis de la formule Trial proposée par le gouvernement concernant les CCTT, qui semble une fois de plus être une formule d'ingérence du privé dans le réseau collégial.

Que l'ASSÉ rappelle le rôle de l'importance des cégeps dans le cheminement scolaire des étudiantes et étudiants du Québec et se positionne contre toute forme d'attaque à la formation générale.

Que l'ASSÉ réitère son opposition à toute forme de hausse des frais de scolarité, y compris la modulation de ces derniers notamment visant les étudiantes étrangères et étudiants étrangers.

Que l'ASSÉ réitère sa revendication pour la rémunération de tous les stages et appuie la campagne des Comités Unitaires sur le Travail Étudiant (CUTE).

Que le slogan de la campagne soit décidé au CoCo du mois de juin. Que les suggestions de slogan soient envoyées au Conseil Exécutif d'ici là.

*Proposée par : ADEPUM*

*Appuyée par : ABEILL*

**6.4.4. Amendement :** Que l'on ajoute : « Que l'ASSÉ dénonce la réification des stéréotypes de genre perpétués sur le marché du travail menant à une invisibilisation du travail des femmes.

Que l'ASSÉ souligne l'attaque à une formation critique notamment des dynamiques d'oppression effectuée par la marchandisation de l'éducation. »

*Proposée par : AGEPP-UL*

*Appuyée par : AGEBdB*

*Adoptée à l'unanimité*

*Retour sur la principale telle qu'amendée (4x) :*

**6.4.** *Considérant le 3e principe de l'ASSÉ (Pour un réseau d'éducation public, libre de toute ingérence de l'entreprise privée, y compris la sous-traitance),*

*Considérant que le plus récent budget provincial prévoit :*

- 120 millions \$ pour la « modernisation de l'éducation »

- 20 millions \$ d'investissement dans les CCTT (Centres collégiaux de transfert de technologie)

- 98 millions \$ pour la publicité et le recrutement d'étudiant-e-s étranger-e-s;

Considérant que tous ces investissements sont parfaitement cohérents avec la volonté affichée des récents gouvernements de rapprocher le secteur des entreprises privées des établissements d'enseignement et d'adapter la formation aux besoins du marché mondial;

Considérant que les stages non rémunérés dans le cadre de la formation postsecondaire sont une forme de marchandisation et de privatisation de l'éducation.

Considérant qu'un gouvernement néolibéral, qu'il soit minoritaire ou majoritaire, sera élu à l'automne prochain et qu'il risque fortement d'amplifier ces mesures,

Que la campagne annuelle de l'ASSÉ 2018-2019 soit contre la marchandisation de l'éducation dans une optique intersectionnelle qui touche principalement les personnes immigrantes, les personnes racisées, les personnes DOISG ainsi que les femmes.

Que l'ASSÉ entame une escalade des moyens de pressions pour lutter contre la privatisation progressive du système d'éducation québécois

Que l'ASSÉ souligne le lien fort entre les mesures d'austérité des dernières années et la porte laissée toute grande au privé pour s'ingérer financièrement dans l'éducation post-secondaire.

Que l'ASSÉ ait une approche méfiante vis-à-vis de la formule Trial proposée par le gouvernement concernant les CCTT, qui semble une fois de plus être une formule d'ingérence du privé dans le réseau collégial.

Que l'ASSÉ rappelle le rôle de l'importance des cégeps dans le cheminement scolaire des étudiantes et étudiants du Québec et se positionne contre toute forme d'attaque à la formation générale.

Que l'ASSÉ réitère son opposition à toute forme de hausse des frais de scolarité, y compris la modulation de ces derniers notamment visant les étudiantes étrangères et étudiants étrangers.

Que l'ASSÉ réitère sa revendication pour la rémunération de tous les stages et appuie la campagne des Comités Unitaires sur le Travail Étudiant (CUTE).

Que l'ASSÉ dénonce la réification des stéréotypes de genre perpétués sur le marché du travail menant à une invisibilisation du travail des femmes.

Que l'ASSÉ souligne l'attaque à une formation critique notamment des dynamiques d'oppression effectuée par la marchandisation de l'éducation.

Que le slogan de la campagne soit décidé au CoCo du mois de juin. Que les suggestions de slogan soient envoyées au Conseil Exécutif d'ici là.

*Proposée par : ADEPUM*

*Appuyée par : ABEILL*

**6.4.5. Amendement :** Ajouter « les personnes porteuse d'un handicap » après « les personnes DOISG ».

*Proposée par : AGEETUL*

*Appuyée par : ABEILL*

**6.4.5.1. Sous-Amendement :** Modifier « porteuse d'un » par « en situation de ».

*Proposée par : ADÉPUM*

*Appuyée par : ABEILL*

*Adoptée à l'unanimité*

*Retour sur l'amendement tel que sous-amendé (1x) :*

**6.4.5. Amendement :** Ajouter « les personnes en situation de handicap » après « les personnes DOISG ».

*Proposée par : AGEETUL*

*Appuyée par : ABEILL*

*Adoptée à l'unanimité*

*Retour sur la principale telle qu'amendée (5x) :*

**6.4.** *Considérant le 3e principe de l'ASSÉ (Pour un réseau d'éducation public, libre de toute ingérence de l'entreprise privée, y compris la sous-traitance),*

*Considérant que le plus récent budget provincial prévoit :*

*- 120 millions \$ pour la « modernisation de l'éducation »*

*- 20 millions \$ d'investissement dans les CCTT (Centres collégiaux de transfert de technologie)*

*- 98 millions \$ pour la publicité et le recrutement d'étudiant-e-s étranger-e-s;*

*Considérant que tous ces investissements sont parfaitement cohérents avec la volonté affichée des récents gouvernements de rapprocher le secteur des entreprises privées des établissements d'enseignement et d'adapter la formation aux besoins du marché mondial;*

*Considérant que les stages non rémunérés dans le cadre de la formation postsecondaire sont une forme de marchandisation et de privatisation de l'éducation.*

*Considérant qu'un gouvernement néolibéral, qu'il soit minoritaire ou majoritaire, sera élu à l'automne prochain et qu'il risque fortement d'amplifier ces mesures,*

Que la campagne annuelle de l'ASSÉ 2018-2019 soit contre la marchandisation de l'éducation dans une optique intersectionnelle qui touche principalement les personnes immigrantes, les personnes racisées, les personnes DOISG, les personnes en situation de handicap ainsi que les femmes.

Que l'ASSÉ entame une escalade des moyens de pressions pour lutter contre la privatisation progressive du système d'éducation québécois

Que l'ASSÉ souligne le lien fort entre les mesures d'austérité des dernières années et la porte laissée toute grande au privé pour s'ingérer financièrement dans l'éducation post-secondaire.

Que l'ASSÉ ait une approche méfiante vis-à-vis de la formule Trial proposée par le gouvernement concernant les CCTT, qui semble une fois de plus être une formule d'ingérence du privé dans le réseau collégial.

Que l'ASSÉ rappelle le rôle de l'importance des cégeps dans le cheminement scolaire des étudiantes et étudiants du Québec et se positionne contre toute forme d'attaque à la formation générale.

Que l'ASSÉ réitère son opposition à toute forme de hausse des frais de scolarité, y compris la modulation de ces derniers notamment visant les étudiantes étrangères et étudiants étrangers.

Que l'ASSÉ réitère sa revendication pour la rémunération de tous les stages et appuie la campagne des Comités Unitaires sur le Travail Étudiant (CUTE).

Que l'ASSÉ dénonce la réification des stéréotypes de genre perpétués sur le marché du travail menant à une invisibilisation du travail des femmes.

Que l'ASSÉ souligne l'attaque à une formation critique notamment des dynamiques d'oppression effectuée par la marchandisation de l'éducation.

Que le slogan de la campagne soit décidé au CoCo du mois de juin. Que les suggestions de slogan soient envoyées au Conseil Exécutif d'ici là.

*Proposée par : ADEPUM  
Appuyée par : ABEILL*

**6.4.6. Amendement :** Remplacer « qui touche » par « , en tant que la marchandisation de l'éducation touche ».

*Proposée par l'AGEEPP-UL  
Appuyée par l'AGEETUL  
Adoptée à l'unanimité*

*Retour sur la principale telle qu'amendée (6x) :*

**6.4.** *Considérant le 3e principe de l'ASSÉ (Pour un réseau d'éducation public, libre de toute ingérence de l'entreprise privée, y compris la sous-traitance),*

*Considérant que le plus récent budget provincial prévoit :*

- 120 millions \$ pour la « modernisation de l'éducation »*
- 20 millions \$ d'investissement dans les CCTT (Centres collégiaux de transfert de technologie)*
- 98 millions \$ pour la publicité et le recrutement d'étudiant-e-s étranger-e-s;*

*Considérant que tous ces investissements sont parfaitement cohérents avec la volonté affichée des récents gouvernements de rapprocher le secteur des entreprises privées des établissements d'enseignement et d'adapter la formation aux besoins du marché mondial;*

*Considérant que les stages non rémunérés dans le cadre de la formation postsecondaire sont une forme de marchandisation et de privatisation de l'éducation.*

*Considérant qu'un gouvernement néolibéral, qu'il soit minoritaire ou majoritaire, sera élu à l'automne prochain et qu'il risque fortement d'amplifier ces mesures,*

Que la campagne annuelle de l'ASSÉ 2018-2019 soit contre la marchandisation de l'éducation dans une optique intersectionnelle, en tant que la marchandisation de l'éducation touche principalement les personnes immigrantes, les personnes racisées, les personnes DOISG, les personnes en situation de handicap ainsi que les femmes.

Que l'ASSÉ entame une escalade des moyens de pressions pour lutter contre la privatisation progressive du système d'éducation québécois

Que l'ASSÉ souligne le lien fort entre les mesures d'austérité des dernières années et la porte laissée toute grande au privé pour s'ingérer financièrement dans l'éducation post-secondaire.

Que l'ASSÉ ait une approche méfiante vis-à-vis de la formule Trial proposée par le gouvernement concernant les CCTT, qui semble une fois de plus être une formule d'ingérence du privé dans le réseau collégial.

Que l'ASSÉ rappelle le rôle de l'importance des cégeps dans le cheminement scolaire des étudiantes et étudiants du Québec et se positionne contre toute forme d'attaque à la formation générale.

Que l'ASSÉ réitère son opposition à toute forme de hausse des frais de scolarité, y compris la modulation de ces derniers notamment visant les étudiantes étrangères et étudiants étrangers.

Que l'ASSÉ réitère sa revendication pour la rémunération de tous les stages et appuie la campagne des Comités Unitaires sur le Travail Étudiant (CUTE).

Que l'ASSÉ dénonce la réification des stéréotypes de genre perpétués sur le marché du travail menant à une invisibilisation du travail des femmes.

Que l'ASSÉ souligne l'attaque à une formation critique notamment des dynamiques d'oppression effectuée par la marchandisation de l'éducation.

Que le slogan de la campagne soit décidé au CoCo du mois de juin. Que les suggestions de slogan soient envoyées au Conseil Exécutif d'ici là.

*Proposée par : ADEPUM*

*Appuyée par : ABEILL*

**6.4.7. Amendement :** Ajouter : « Que l'ASSÉ reconnaisse, partage et appui le travail fait par les groupes qui revendiquent la reconnaissance des diplômes étrangers et l'accessibilité aux études peu importe le statut, dans l'optique où l'éducation est un droit et non un privilège. », après « (CUTE) ».

*Proposée par : SOGÉÉCOM*

*Appuyée par : ABEILL*

*Adoptée à l'unanimité*

*Retour sur la principale telle qu'amendée (7x)*

**6.4.** *Considérant le 3e principe de l'ASSÉ (Pour un réseau d'éducation public, libre de toute ingérence de l'entreprise privée, y compris la sous-traitance),*

*Considérant que le plus récent budget provincial prévoit :*

*- 120 millions \$ pour la « modernisation de l'éducation »*

*- 20 millions \$ d'investissement dans les CCTT (Centres collégiaux de transfert de technologie)*

*- 98 millions \$ pour la publicité et le recrutement d'étudiant-e-s étranger-e-s;*

*Considérant que tous ces investissements sont parfaitement cohérents avec la volonté affichée des récents gouvernements de rapprocher le secteur des entreprises privées des établissements d'enseignement et d'adapter la formation aux besoins du marché mondial;*

*Considérant que les stages non rémunérés dans le cadre de la formation postsecondaire sont une forme de marchandisation et de privatisation de l'éducation.*

*Considérant qu'un gouvernement néolibéral, qu'il soit minoritaire ou majoritaire, sera élu à l'automne prochain et qu'il risque fortement d'amplifier ces mesures,*

Que la campagne annuelle de l'ASSÉ 2018-2019 soit contre la marchandisation de l'éducation dans une optique intersectionnelle, en tant que la marchandisation de l'éducation touche principalement les personnes immigrantes, les personnes racisées, les personnes DOISG, les personnes en situation de handicap ainsi que les femmes;

Que l'ASSÉ entame une escalade des moyens de pressions pour lutter contre la privatisation progressive du système d'éducation québécois

Que l'ASSÉ souligne le lien fort entre les mesures d'austérité des dernières années et la porte laissée toute grande au privé pour s'ingérer financièrement dans l'éducation post-secondaire.

Que l'ASSÉ ait une approche méfiante vis-à-vis de la formule Trial proposée par le gouvernement concernant les CCTT, qui semble une fois de plus être une formule d'ingérence du privé dans le réseau collégial

Que l'ASSÉ rappelle le rôle de l'importance des cégeps dans le cheminement scolaire des étudiantes et étudiants du Québec et se positionne contre toute forme d'attaque à la formation générale.

Que l'ASSÉ réitère son opposition à toute forme de hausse des frais de scolarité, y compris la modulation de ces derniers, notamment visant les étudiantes étrangères et étudiants étrangers.

Que l'ASSÉ réitère sa revendication pour la rémunération de tous les stages et appuie la campagne des Comités Unitaires sur le Travail Étudiant (CUTE).

Que l'ASSÉ reconnaisse, partage et appui le travail fait par les groupes qui revendiquent la reconnaissance des diplômes étrangers et l'accessibilité aux études peu importe le statut, dans l'optique où l'éducation est un droit et non un privilège.

Que l'ASSÉ dénonce la réification des stéréotypes de genre perpétuée sur le marché du travail menant à une invisibilisation du travail des femmes.

Que l'ASSÉ souligne l'attaque à une formation critique notamment des dynamiques d'oppression effectuée par la marchandisation de l'éducation.

Que le slogan de la campagne soit décidé au CoCo du mois de juin.

Que les suggestions de slogan soient envoyées au Conseil Exécutif d'ici là.

*Proposée par : ADEPUM*

*Appuyée par : ABEILL*

*Adoptée à l'unanimité*

## **7. REVENDICATIONS**

*7.1. Considérant que les conditions de stages non-rémunérés ont comme principale caractéristique commune de ne pas reconnaître la valeur du travail gratuit;*

*Considérant l'augmentation depuis la crise de 2008 du nombre de stages non-payés après diplomation dans différents domaines;*

*Considérant que la lutte pour la rémunération de tous les stages prend de l'ampleur sur différents campus et dans différentes régions du Québec;*

*Considérant que quelques journées de grève de plus de 20 000 étudiant.es ont réussi à faire obtenir aux étudiant.es en éducation une compensation financière pour leur quatrième stage;*

*Considérant que l'annonce de cette compensation est largement insuffisante pour pallier aux compressions budgétaires totalisant plus de 4 milliards depuis l'élection du gouvernement libéral;*

Que l'ASSÉ invite ses membres à relayer l'information et le matériel de mobilisation en faveur de la lutte pour la rémunération de tous les stages à tous les niveaux;

Que l'ASSÉ invite ses membres à participer aux coalitions régionales existantes sur la rémunération des stages ou à participer à la mise sur pied d'une telle coalition dans leur région respective ;

Que l'ASSÉ invite ses associations membres à lancer, dès la rentrée de la session d'automne, un ultimatum au gouvernement de mettre en place un programme de rémunération de l'ensemble des stages dans l'ensemble des programmes et à tous les niveaux d'études;

Que l'ASSÉ invite ses membres à chercher des appuis des syndicats et organismes communautaires à la campagne pour la rémunération de tous les stages afin d'augmenter les moyens de pression et d'encourager les salarié.es (travailleuses sociales et travailleurs sociaux, enseignant.es, infirmière.es, sages-femmes, etc.) à refuser les stagiaires en grève dans leurs milieux en guise de solidarité.

*Proposée par : AFESH-UQAM*

*Appuyée par : ABEILL*

**7.1.1. Amendement :** Ajouter : « Que cette proposition ait pour objectif de créer une coordination et une collaboration avec les militants et les militantes ayant des objectifs communs. »

*Proposée par : SOGÉÉCOM*

*Appuyée par : AÉÉH-UL  
Proposition retirée par la SOGÉÉCOM*

*Retour sur la principale 7.1. :*

**7.1.** *Considérant que les conditions de stages non-rémunérés ont comme principale caractéristique commune de ne pas reconnaître la valeur du travail gratuit;*

*Considérant l'augmentation depuis la crise de 2008 du nombre de stages non-payés après diplomation dans différents domaines;*

*Considérant que la lutte pour la rémunération de tous les stages prend de l'ampleur sur différents campus et dans différentes régions du Québec;*

*Considérant que quelques journées de grève de plus de 20 000 étudiant.es ont réussi à faire obtenir aux étudiant.es en éducation une compensation financière pour leur quatrième stage;*

*Considérant que l'annonce de cette compensation est largement insuffisante pour pallier aux compressions budgétaires totalisant plus de 4 milliards depuis l'élection du gouvernement libéral;*

*Que l'ASSÉ invite ses membres à relayer l'information et le matériel de mobilisation en faveur de la lutte pour la rémunération de tous les stages à tous les niveaux;*

*Que l'ASSÉ invite ses membres à participer aux coalitions régionales existantes sur la rémunération des stages ou à participer à la mise sur pied d'une telle coalition dans leur région respective ;*

*Que l'ASSÉ invite ses associations membres à lancer, dès la rentrée de la session d'automne, un ultimatum au gouvernement de mettre en place un programme de rémunération de l'ensemble des stages dans l'ensemble des programmes et à tous les niveaux d'études;*

*Que l'ASSÉ invite ses membres à chercher des appuis des syndicats et organismes communautaires à la campagne pour la rémunération de tous les stages afin d'augmenter les moyens de pression et d'encourager les salarié.es (travailleuses sociales et travailleurs sociaux, enseignant.es, infirmière.es, sages-femmes, etc.) à refuser les stagiaires en grève dans leurs milieux en guise de solidarité.*

*Proposée par l'AFESH-UQAM*

*Appuyée par l'ABEILL*

*Pour : 16      Contre : 5      Abstentions : 5*

*Adoptée à majorité*

## **8. AVIS DE MOTION**

### **8.1. Dépôt des avis de motion**

**Proposition privilégiée :** Motion de félicitations à l'équipe du Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches.

*Proposée par : Conseil Exécutif*

*Appuyée par : ABEILL*

*Adoptée à l'unanimité*

**8.1.1.** Qu'à l'article 7 des Statuts et R;eglements de l'ASSÉ, l'on modifie « 3\$ » par « 4,50\$ » et les « 1,50\$ » par « 2,25\$ ».

*Déposé par le Conseil Exécutif*

## 8.2. Traitement des avis de motion

**8.2.1.** *Considérant que depuis plus de deux ans, le Conseil de Coordination ne remplace le conseil central que de façon temporaire;*

*Considérant l'importance de tenir des instances intermédiaires pour assurer un suivi logistique efficace et veiller à l'application des mandats adoptés en Congrès:*

Que l'on adopte définitivement le conseil de coordination comme instance intermédiaire, telle qu'il est décrit au chapitre 6 des statuts et règlements de l'ASSÉ.

*Proposée par : Conseil Exécutif*

*Appuyée par : ABEILL*

*Adoptée à l'unanimité*

**8.2.2.** *Considérant que les associations membres n'ont toujours pas les mandats nécessaires pour voter en faveur d'une proposition de dissolution;*

*Considérant que plusieurs critiques sont actuellement portées envers l'ASSÉ, ainsi que par le passé;*

*Considérant les hauts et les bas de l'organisation nationale depuis sa fondation;*

*Considérant les circonstances lors desquelles la campagne annuelle a été adoptée l'an dernier (épuisement des forces militantes féministes);*

Que l'ASSÉ organise à l'automne prochain un premier rassemblement national étudiant sur la question de la restructuration et de la mise à jour de ses structures.

*Proposée par : AGEPPP-UL*

*Appuyée par : AGEETUL*

**8.2.2.1. Amendement :** Remplacer « rassemblement national étudiant » par « Congrès d'orientation ».

*Proposée par : ABEILL*

*Appuyée par : ADÉPUM*

**8.2.2.1.1. Sous amendement :** Ajouter : « Ajouter : « et qu'on invite les associations non-membres » à la fin.

*Proposée par : AFÉA-UQAM*

*Appuyée par : AÉÉH-UL*

*Pour : 8          Contre : 5          Abstentions : 13*

*Adoptée à majorité*

*Retour sur l'amendement tel que sous-amendé :*

**8.2.2.1. Amendement :** Remplacer « rassemblement national étudiant » par « Congrès d'orientation ».

Ajouter « et qu'on invite les associations non-membres » à la fin.

*Proposée par : ABEILL*

*Appuyée par : ADÉPUM*

*Adopté à l'unanimité*

*Retour sur la principale telle qu'amendée (1x) :*

**8.2.2.** *Considérant que les associations membres n'ont toujours pas les mandats nécessaires pour voter en faveur d'une proposition de dissolution;*

*Considérant que plusieurs critiques sont actuellement portées envers l'ASSÉ, ainsi que par le passé;*  
*Considérant les hauts et les bas de l'organisation nationale depuis sa fondation;*  
*Considérant les circonstances lors desquelles la campagne annuelle a été adoptée l'an dernier*  
*(épuisement des forces militantes féministes);*  
Que l'ASSÉ organise à l'automne prochain un Congrès d'orientation sur la question de la  
restructuration et de la mise à jour de ses structures et qu'on invite les associations non-  
membres.

*Proposée par : AGEPP-UL*

*Appuyée par : AGEETUL*

**Proposition dilatoire : Mise en dépôt de la principale 8.2.2.**

*Proposée par : Conseil Exécutif*

*Appuyée par : ABEILL*

*Adoptée à l'unanimité*

## **9. VARIA**

## **10. FERMETURE**

**Proposition privilégiée : Fermeture à 15h38.**

*Proposée par : ABEILL*

*Appuyée par : AGECD*

*Adoptée à l'unanimité*

# ANNEXE A : BUDGET 2018-2019 DE L'ASSÉ

Tel qu'adopté en proposition 5.3.

	Budget 2017-2018	Différence	Budget 2018-2019
<b>Revenus</b>			
<i>Membres</i>	70300		50000
<b>Cotisations</b>	<b>210 900,00 \$</b>	(60 900,00)	<b>\$150 000,00</b>
<b>Remboursement de dettes</b>	<b>0,00 \$</b>	18 000,00	<b>\$18 000,00</b>
<b>Instances</b>	<b>18 000,00 \$</b>	(6 333,00)	<b>\$11 667,00</b>
<i>Congrès</i>	10 000,00 \$	(4 333,00)	\$5 667,00
<i>Camps de formation</i>	8 000,00 \$	(2 000,00)	\$6 000,00
<i>Coalition</i>			
<b>Dons</b>	<b>0,00 \$</b>	0,00	\$0,00
<b>Fond des arrêté-e-s</b>	<b>15 000,00 \$</b>	(15 000,00)	\$0,00
Retrait du fond de grève	<b>0,00 \$</b>	0,00	\$0,00
<b>Totaux</b>	<b>243 900,00 \$</b>	(64 233,00)	<b>179 667,00 \$</b>
<b>Fonds de grève</b>	<b>15 000,00 \$</b>	(15 000,00)	<b>0,00 \$</b>
<b>Fonds d'entraide</b>	<b>10 545,00 \$</b>	(2 445,00)	<b>8 100,00 \$</b>
<b>Information</b>	<b>15 500,00 \$</b>	(8 000,00)	<b>\$7 500,00</b>
<i>Ultimatum</i>	6 000,00 \$	(4 000,00)	\$2 000,00
<i>Matériel d'information</i>	4 500,00 \$	500,00	\$5 000,00
<i>Vidéos</i>	900,00 \$	(900,00)	\$0,00
<i>Traduction</i>	3 600,00 \$	(3 600,00)	\$0,00
<i>Documentation &amp; recherche</i>	0,00 \$	0,00	\$0,00
<i>IRIS</i>	500,00 \$	0,00	\$500,00

<b>Instances</b>		<b>28 000,00 \$</b>	(8 500,00)	<b>\$19 500,00</b>
	<i>Congrès</i>	15 000,00 \$	(6 500,00)	\$8 500,00
	<i>Camps de formation</i>	12 000,00 \$	(2 000,00)	\$10 000,00
	<i>Comités et CoCo</i>	1 000,00 \$	0,00	\$1 000,00
	<i>Coalition</i>	0,00 \$	0,00	
<b>Mobilisation</b>		<b>25 000,00 \$</b>	(10 000,00)	<b>\$15 000,00</b>
	<i>Tournées &amp; représentations</i>	16 000,00 \$	(4 000,00)	\$12 000,00
	<i>Actions</i>	9 000,00 \$	(6 000,00)	\$3 000,00
			0,00	
<b>Bureau</b>		<b>45 700,00 \$</b>	(7 600,00)	<b>\$38 100,00</b>
	<i>Loyer</i>	18 700,00 \$	(3 200,00)	\$15 500,00
	<i>Assurances</i>	3 000,00 \$	300,00	\$3 300,00
	<i>Fournitures</i>	2 000,00 \$	(1 000,00)	\$1 000,00
	<i>Informatique</i>	2 000,00 \$	(1 700,00)	\$300,00
	<i>Aliments bureau</i>	2 000,00 \$	0,00	\$2 000,00
	<i>Photocopieur</i>	18 000,00 \$	(8 000,00)	\$10 000,00
<b>Administration</b>		<b>7 600,00 \$</b>	3 500,00	<b>\$11 100,00</b>
	<i>Honoraire professionnel</i>	6 500,00 \$	3 500,00	\$10 000,00
	<i>Frais de caisse</i>	600,00 \$	0,00	\$600,00
	<i>Divers</i>	500,00 \$	0,00	\$500,00
<b>Communication</b>		<b>13 000,00 \$</b>	(1 800,00)	<b>\$11 200,00</b>
	<i>Télécommunications</i>	9 000,00 \$	(1 000,00)	\$8 000,00
	<i>Conférence de presse</i>	500,00 \$	0,00	\$500,00
	<i>CNW Telbec</i>	2 000,00 \$	(500,00)	\$1 500,00
	<i>Courrier</i>	500,00 \$	(300,00)	\$200,00
	<i>Web</i>	1 000,00 \$	0,00	\$1 000,00
<b>Employé-e-s</b>		<b>56 700,00 \$</b>	9 300,00	<b>\$66 000,00</b>
<b>Conseils régionaux</b>		<b>\$5 000,00</b>	(1 000,00)	<b>\$4 000,00</b>
	<i>CRAM</i>	1 000,00 \$	0,00	\$1 000,00
	<i>FRAQ</i>	1 000,00 \$	0,00	\$1 000,00
	<i>Conseil des Régions</i>	3 000,00 \$	(1 000,00)	\$2 000,00
<b>Divers</b>		<b>20 000,00 \$</b>	(15 000,00)	<b>\$5 000,00</b>
	<i>Affaires légales</i>	5 000,00 \$	0,00	\$5 000,00
	<i>Dons</i>	0,00 \$	0,00	\$0,00
	<i>Fonds des arrêté-e-s</i>	15 000,00 \$	(15 000,00)	\$0,00
<b>Totaux</b>		<b>240 045,00 \$</b>	(60 545,00)	<b>\$179 500,00</b>
<b>Surplus/(déficit)</b>		<b>3 855,00 \$</b>	(3 688,00)	<b>\$167,00</b>